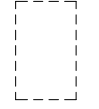
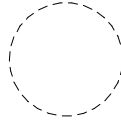


## LEGENDE

F=FENETRE / PF=PORTE FENETRE  
 VRM = VOLET ROULANT MANUEL / VRE=VOLET ROULANT ELECTRIQUE  
 GC= GARDE-CORPS



PL

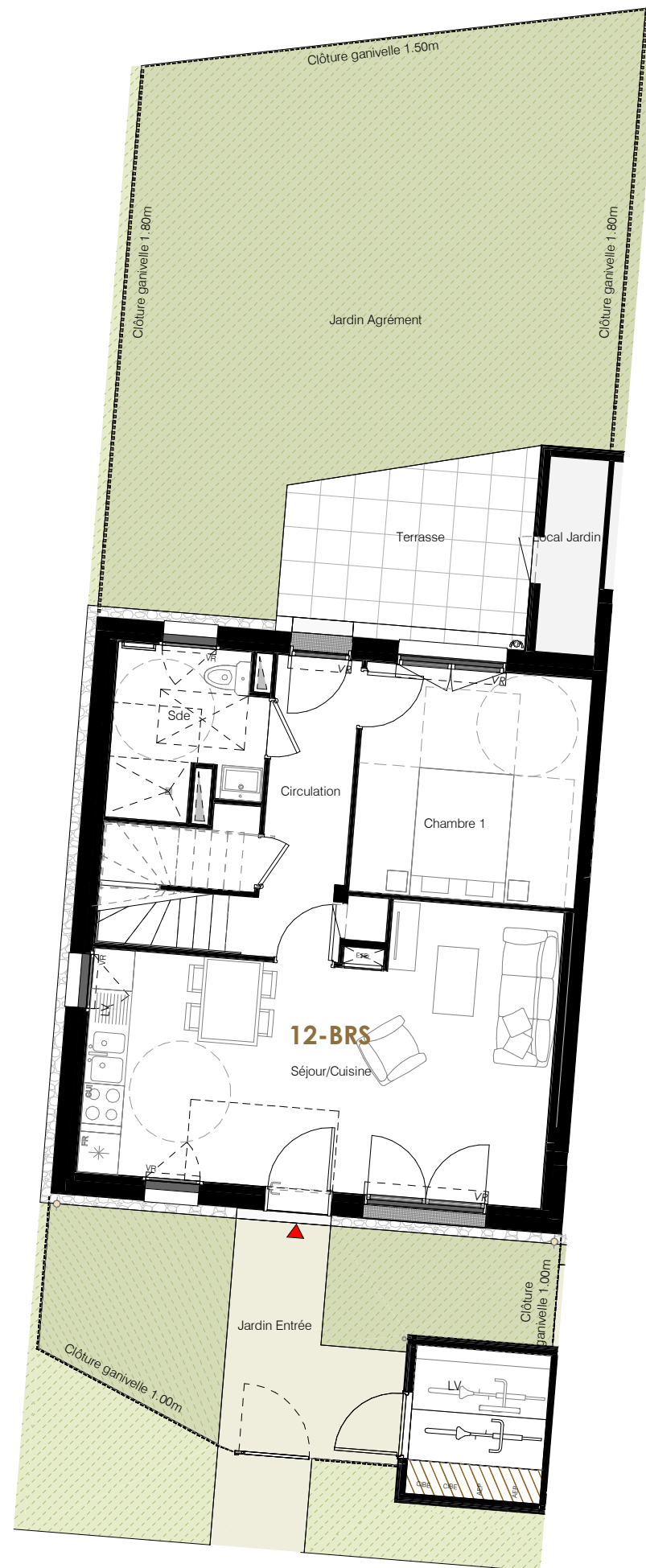
ESPACE DE MANOEUVRE  
REGLEMENTAIRE PMR

ESPACE DE MANOEUVRE  
REGLEMENTAIRE PMR

TABLEAU  
ELECTRIQUE

SOFFITE / POUTRE

PLACARD



**"Le Clos des Noisetiers"** **NANTES METROPOLE HABITAT**  
 Route de la Barre - 44470 THOUARE-SUR-LOIRE



### BATIMENT H

LGT n°	TYPE	NIVEAU
12	T4	RDC/R+1

### SURFACES HABITABLES (m²)

Séjour/Cuisine	25.59 m²
Chambre 1	11.37 m²
Chambre 2	11.72 m²
Chambre 3	9.89 m²
Sde	5.13 m²
Sdb	5.83 m²
Palier	5.93 m²
Circulation	6.36 m²
Rgt 1	1.30 m²
PI. BEC	1.20 m²
<b>TOTAL SURFACES HABITABLES</b>	<b>84.34 m²</b>

### SURFACES ANNEXES PRIVATIVES (m²)

LV	3.41 m²
Terrasse	9.62 m²
Jardin Agrément	52.80 m²
Jardin Entrée	21.20 m²
Local Jardin	2.54 m²
<b>TOTAL SURFACES ANNEXES</b>	<b>89.57 m²</b>

(Plans et surfaces susceptibles de variations en fonction des impératifs de mise en oeuvre)

INDICE: 0	Nov 2025
-----------	----------

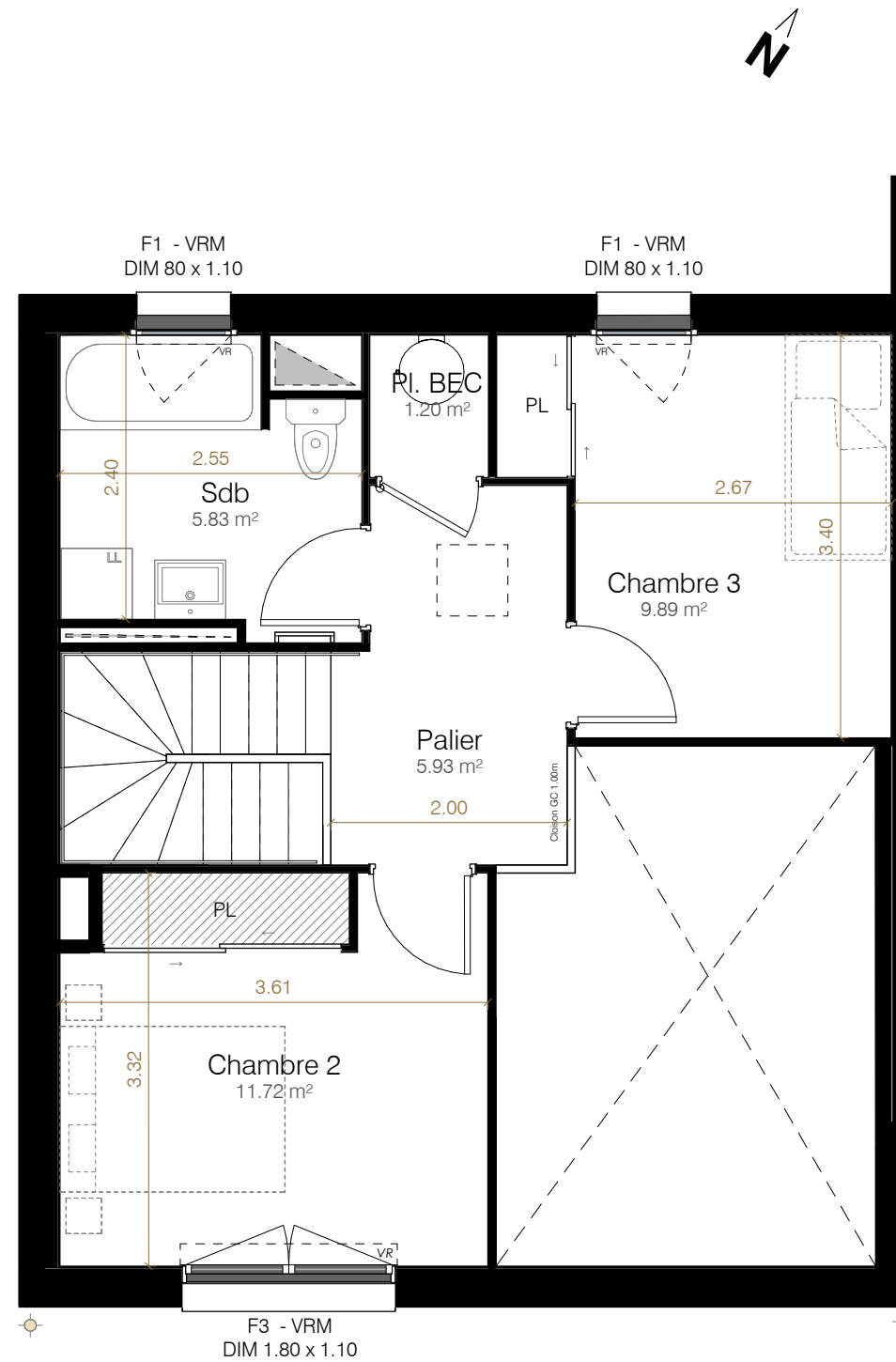
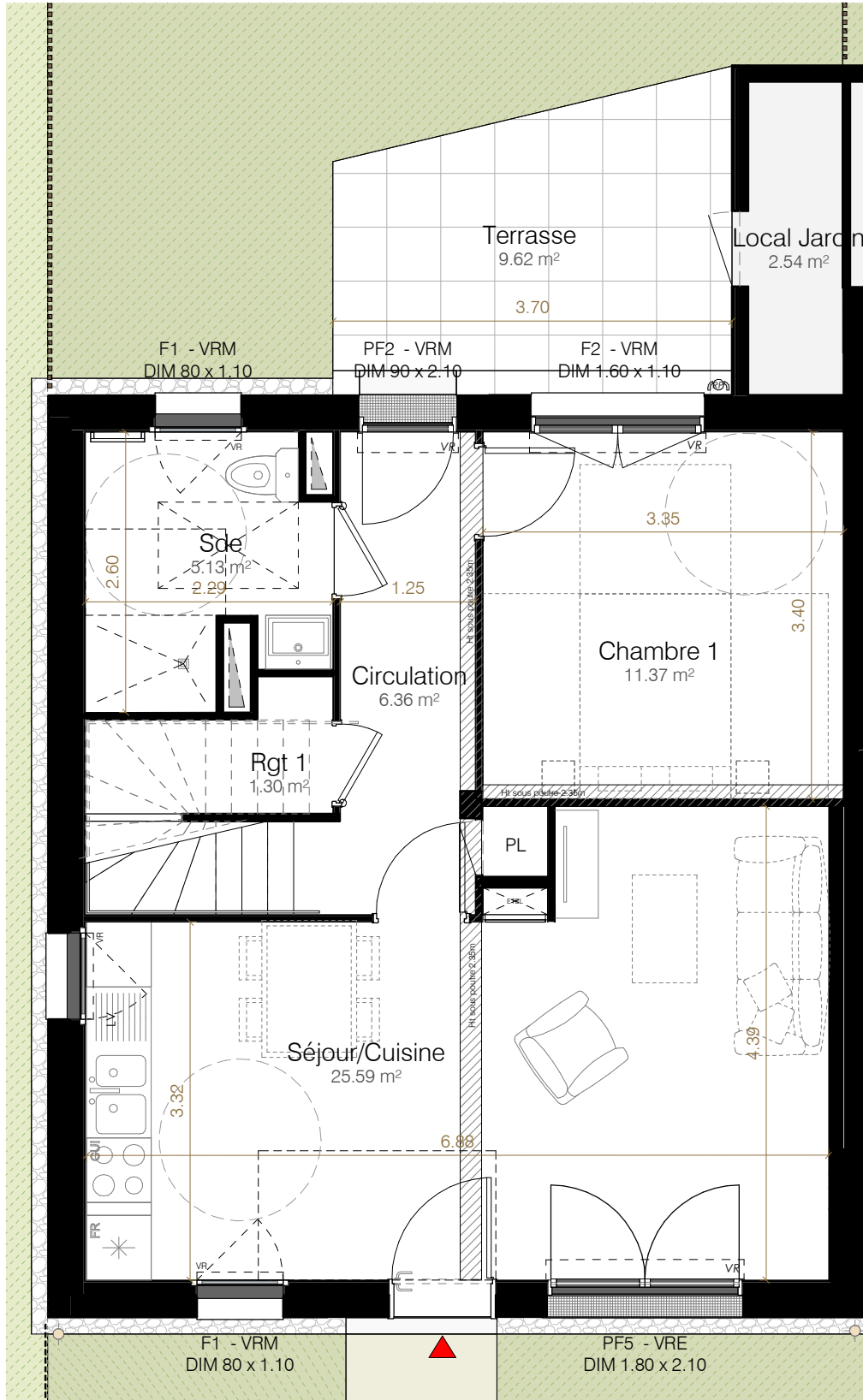
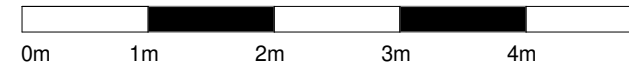
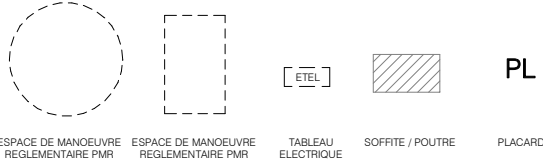
NOTA : Le présent plan exprime les dispositions générales de l'appartement, susceptibles d'adaptations techniques, de dimensions et d'organisation en fonction de nécessités techniques de réalisation. Les indications de ce plan sont essentielles mais prévisionnelles et la surface est approximative au sens des articles L.261-15 et R.261-25 du code de la construction et de l'habitation. Les équipements électroménager et mobilier indiqués ne sont pas fournis. Les équipements ménagers et le mobilier indiqués en pointillés ne sont pas fournis. Les poutres, poteaux, faux-plafonds n'apparaissent pas systématiquement.

- En fonction des nécessités techniques de la réalisation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ces plans.
- Les différences de moins de 5% sur les surfaces exprimées seront tenues pour admissibles et ne pourront fonder aucune réclamation
- Les soffites, faux-plafonds et gaines sont susceptibles d'évoluer en nombre et dimensions
- Les cuisines sont dessinées de manières représentatives, elles ne sont donc pas contractuelles
- Les canalisations, emplacements des prises, appliques, plafonniers, radiateurs ne sont pas figurés
- Toute différence entre les surfaces cotées et les surfaces exprimées sur les cartouches des plans ne peuvent être opposées, elles relèvent d'arrondis au dixième

## LEGENDE

F = FENÊTRE / PF = PORTE FENÊTRE  
 VRM = VOLET ROULANT MANUEL / VRE = VOLET ROULANT ELECTRIQUE  
 GC = GARDE-CORPS

COFFRE DE VOLET ROULANT



**"Le Clos des Noisetiers"** **nantes**  
 METROPOLE  
 HABITAT  
 Route de la Barre - 44470 THOUARE-SUR-LOIRE



### BATIMENT H

LGT n°	TYPE	NIVEAU
12	T4	RDC/R+1

### SURFACES HABITABLES (m²)

Séjour/Cuisine	25.59 m²
Chambre 1	11.37 m²
Chambre 2	11.72 m²
Chambre 3	9.89 m²
Sde	5.13 m²
Sdb	5.83 m²
Palier	5.93 m²
Circulation	6.36 m²
Rgt 1	1.30 m²
Pl. BEC	1.20 m²
<b>TOTAL SURFACES HABITABLES</b>	<b>84.34 m²</b>

### SURFACES ANNEXES PRIVATIVES (m²)

LV	3.41 m²
Terrasse	9.62 m²
Jardin Agrément	52.80 m²
Jardin Entrée	21.20 m²
Local Jardin	2.54 m²
<b>TOTAL SURFACES ANNEXES</b>	<b>89.57 m²</b>

(Plans et surfaces susceptibles de variations en fonction des impératifs de mise en oeuvre)

INDICE: 0	Nov 2025
-----------	----------

NOTA : Le présent plan exprime les dispositions générales de l'appartement, susceptibles d'adaptations techniques, de dimensions et d'organisation en fonction de nécessités techniques de réalisation. Les indications de ce plan sont essentielles mais prévisionnelles et la surface est approximative au sens des articles L.261-15 et R.261-25 du code de la construction et de l'habitation. Les équipements électroménager et mobilier indiqués ne sont pas fournis. Les équipements ménagers et le mobilier indiqués en pointillés ne sont pas fournis. Les poutres, poteaux, faux-plafonds n'apparaissent pas systématiquement.

- En fonction des nécessités techniques de la réalisation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ces plans.
- Les différences de moins de 5% sur les surfaces exprimées seront tenues pour admissibles et ne pourront fonder aucune réclamation
- Les soffites, faux-plafonds et gaines sont susceptibles d'évoluer en nombre et dimensions
- Les cuisines sont dessinées de manières représentatives, elles ne sont donc pas contractuelles
- Les canalisations, emplacements des prises, appliques, plafonniers, radiateurs ne sont pas figurés
- Toute différence entre les surfaces cotées et les surfaces exprimées sur les cartouches des plans ne peuvent être opposées, elles relèvent d'arrondis au dixième